

## UNAFAM 21

c/o Maison des associations

2 rue des Corroyeurs  
boîte k 4  
21000 Dijon

Tél. 03 80 49 78 45

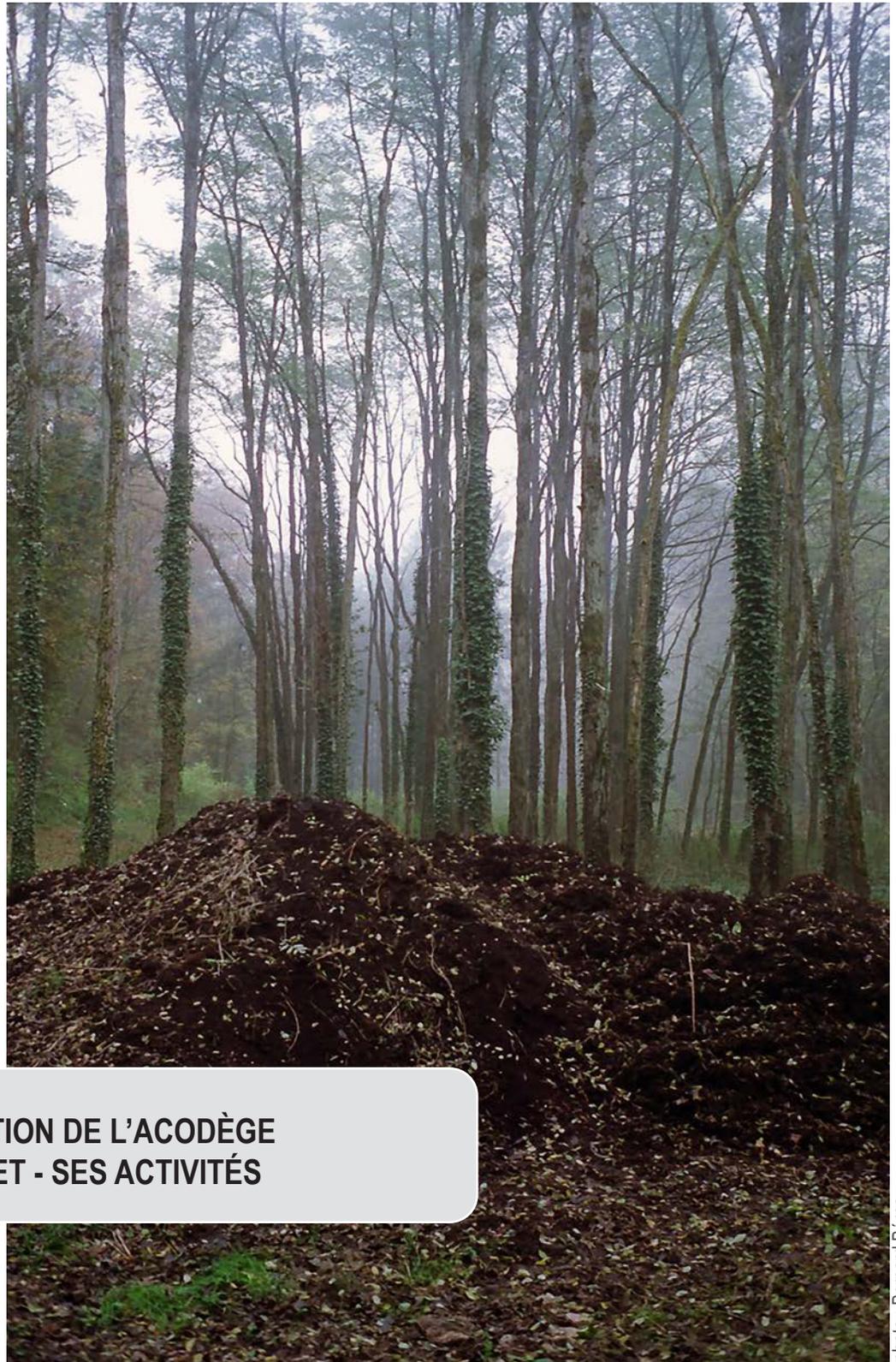
[21@unafam.org](mailto:21@unafam.org)

Internet : [www.unafam.org/cote-dor](http://www.unafam.org/cote-dor)

Lorsque les familles sont confrontées à des problèmes aigus d'ordre psychique avec leur proche (situation tendue, approche de crise par exemple), il est nécessaire de trouver une écoute, un soutien, alors n'hésitez pas à contacter l'UNAFAM 21.

Si le problème se pose pendant la nuit, si la situation vous paraît grave, si elle semble présenter un caractère d'urgence, vous pouvez vous adresser 24h/24h au service d'Accueil du CH La Chartreuse :

**03 80 42 48 23**



**PRÉSENTATION DE L'ACODÈGE  
SON PROJET - SES ACTIVITÉS**

photo : Bernard Béros

## L'EDITORIAL DE JEAN-LOUIS LAVILLE PRESIDENT-DELEGUE DE LA CÔTE-D'OR

**J'**ai 66 ans, je suis marié et nous avons deux enfants et trois petits-enfants. J'ai consacré ma vie professionnelle à la promotion et au développement touristique des régions françaises. Après 12 années passées à la direction du tourisme normand, je suis revenu en 2018 en Bourgogne où j'avais exercé les fonctions de Directeur du Comité Régional de Tourisme. Avec mon épouse, nous habitons à Talant.

J'ai adhéré à l'UNAFAM il y a deux ans, quand notre fils a été touché par la maladie psychique. Nous avons rencontré les bénévoles de Côte-d'Or qui nous ont magnifiquement accueillis. J'ai eu la chance de pouvoir suivre la formation Profamille qui est un programme psychoéducatif. Depuis, j'ai suivi les formations que notre Union Nationale et notre Délégation proposent aux nouveaux bénévoles et aux nouveaux responsables.

Le Conseil d'administration de l'UNAFAM et notre Présidente nationale, Marie-Jeanne RICHARD, m'ont nommé le 19 décembre dernier Président-Délégué départemental pour la Côte-d'Or en remplacement de Michel LIORET qui exerçait cette fonction depuis 2017. Je veux saluer toute l'énergie qu'il a mise au service des familles du département et le remercier de m'avoir associé depuis plusieurs mois à ses fonctions.

Je veux ici assurer chaque adhérent et chaque partenaire de mon engagement et de ma volonté de m'inscrire dans la continuité de l'action déterminée et constante de Marie-Françoise et Francis JAN, de Xavier BAGOT et de Michel LIORET, à l'écoute de chacun, avec les bénévoles et avec les membres du Bureau. Je suis admiratif du travail accompli par les bénévoles. Tout comme je le suis quand je vois le dynamisme de notre Présidente nationale avec son équipe.

Avec le Bureau, avec les bénévoles, nous avons fait le point sur nos propres actions et sur notre fonctionnement. Il est évident que la Délégation a acquis un formidable savoir-faire, qu'il s'agisse d'accueil et d'écoute des familles, de formation des aidants, d'information ou de représentation dans les nombreuses instances où nous siégeons.

Mais nous avons identifié trois priorités pour encore mieux remplir nos missions :

- Apporter davantage d'attention à nos bénévoles, leur marquer notre considération et favoriser leur mobilisation ;
- Ajouter du « Faire-savoir » à notre « Savoir-faire » parce que nous avons besoin de mieux communiquer entre nous et entre nous et l'extérieur ;
- Professionnaliser la Délégation parce qu'aujourd'hui toutes les associations doivent répondre à des exigences bien plus importantes qu'il y a quelques années.

**Avec vous, pour vous, c'est cela que nous comptons faire.**

## Sommaire détaillé

### **PRÉSENTATION DE L'ACODÈGE SON PROJET - SES ACTIVITÉS**

Compte-rendu élaboré à partir de la conférence-débat du 30 novembre 2019 animée par

**Patrice DUROVRA**  
**Directeur Général de l'Acodège**

page 4

### **LA MAISON D'ACCUEIL HOSPITALIERE 12 rue de Cromois - DIJON**

page 12

### **L'UNAFAM CÔTE-D'OR ET SA REORGANISATION**

page 13

### **INFORMATIONS PRATIQUES**

page 15



ACODEGE IME SAINTE ANNE



ACODEGE IME PYRAMIDE



# PRÉSENTATION DE L'ACODÈGE SON PROJET - SES ACTIVITÉS

Compte-rendu élaboré à partir de la conférence-débat du 30 novembre 2019 animée  
par

**Patrice DUROVRA**  
**Directeur Général de l'Acodège**

L'Acodège est une association de Loi 1901, reconnue d'intérêt général, d'inspiration humaniste et militante. Elle développe des actions de prévention, de soins, d'accueil, d'éducation, de formation et de réinsertion sociale. Elle intervient auprès d'un public d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap ou en difficulté sociale. Son Directeur Patrice DUROVRA nous présente ici cette association.

## ► Structure de l'Acodège

L'Acodège est organisée en deux principaux pôles, un Pôle social et un Pôle handicap. L'association regroupe près de 40 établissements, services sociaux et médico-sociaux au service de sa mission. Ses effectifs atteignent aujourd'hui les 984 salariés dont 224 ouvriers travaillant en ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail).

En 2018, 6361 personnes ont bénéficié d'un accompagnement de la part des équipes Acodège. Le Conseil d'Administration de l'Acodège se compose de 4 collèges : Personnes qualifiées, Personnes morales comme des municipalités ou l'Unafam, Salariés, Personnes accompagnées avec leurs représentants depuis 2014, et ceci pour marquer la volonté d'impliquer les familles dans la démarche.

## ► Historique de l'Acodège

L'Acodège est une association héritière d'un engagement datant de 1942 avec la création du Service Social de Sauvegarde qui, en 1946, rejoindra le mouvement des Associations Régionales de l'Enfance et de l'Adolescence (A.R.S.E.A).

L'A.R.S.E.A deviendra le Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée - le CREAI - en 1964.

À partir de 1985, le CREAI se recentre sur des activités de recherches et de conseils.

À cette date, l'Association Côte d'Or pour le Développement et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales (A.CO.DE.GE) est créée pour animer, gérer et soutenir les institutions existantes. L'association s'est largement développée depuis ces années et lors de l'Assemblée Générale du

03 décembre 2013, l'Acodège devient un nom propre.

## ► Les activités de l'Acodège sont très diversifiées

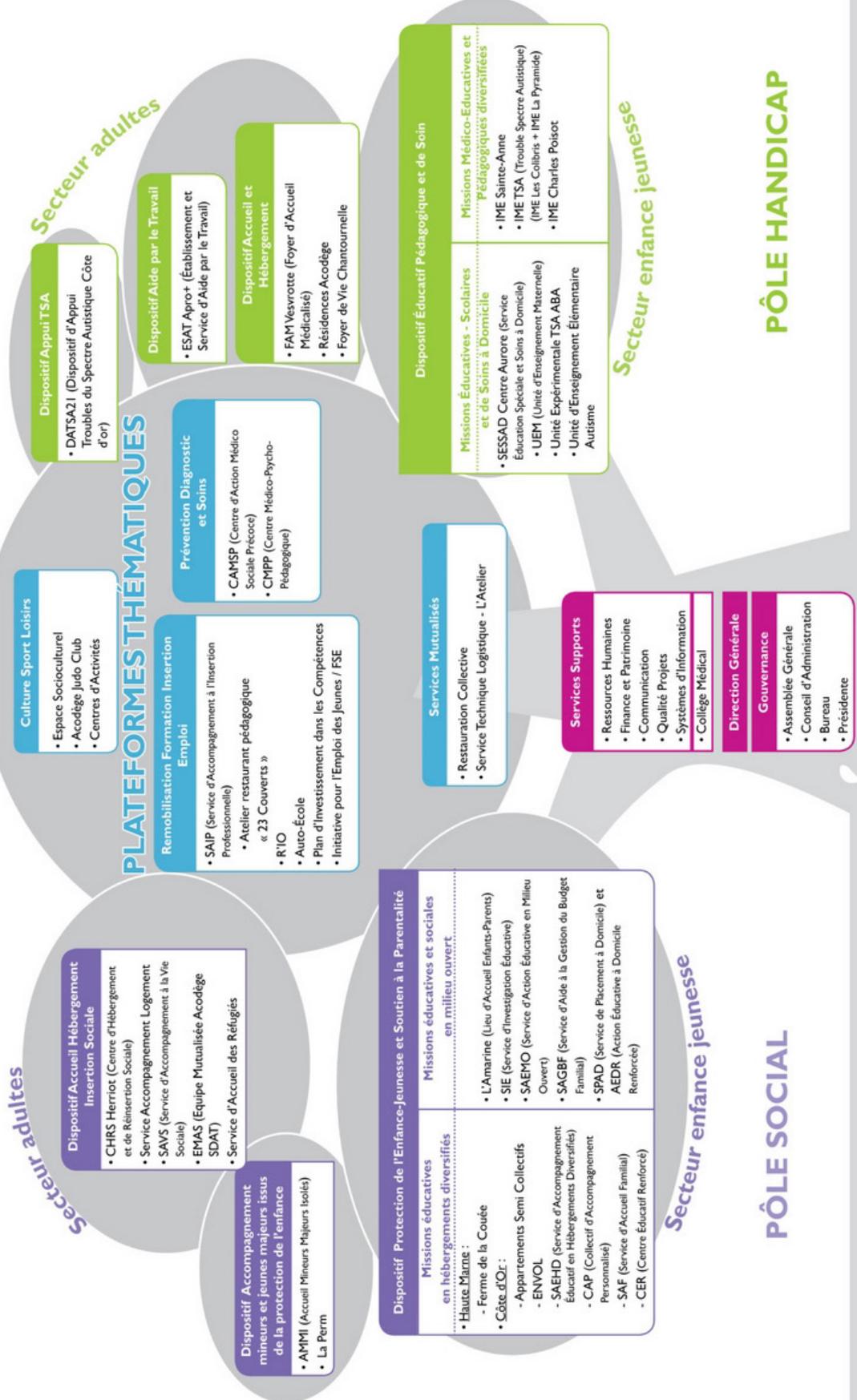
Aujourd'hui les missions de l'Acodège sont très variées.

- Des missions autour de l'enfance inadaptée : protection de l'enfance et protection judiciaire de la jeunesse
- Des dispositifs sociaux pour adultes : accueil, hébergement et insertion pour des personnes à la rue
- Des dispositifs d'accueil de migrants avec des mineurs non accompagnés et des majeurs isolés
- Des dispositifs handicap pour enfants avec des IME (Instituts Médico-Éducatifs), et des SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile)
- Des dispositifs handicap pour adultes dont un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail), des résidences, des foyers de vie et le FAM de Vesvrotte (Établissement d'Accueil Médicalisé, anciennement Foyer)
- Des dispositifs de diagnostic et de soins comme un CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce), un CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique) ainsi qu'un Collège médical.
- Des plateformes de services consacrées à la formation, l'insertion professionnelle, l'emploi, le sport, la culture et les loisirs.

## ► Au cœur du projet associatif de l'Acodège : la Personne

Ce qui irrigue ce projet, ce qui anime les équipes

# ARCHITECTURE ASSOCIATIVE 01/2020



**Secteur adultes**

**Secteur adultes**

**Secteur enfance jeunesse**

**Secteur enfance jeunesse**

**PÔLE SOCIAL**

**PÔLE HANDICAP**

**Dispositif Accueil Hébergement Insertion Sociale**

- CHRS Herriot (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)
- Service Accompagnement Logement
- SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)
- EMAS (Equipe Mutualisée Acodège SDAT)
- Service d'Accueil des Réfugiés

**Dispositif Appui TSA**

- DATSA21 (Dispositif d'Appui Troubles du Spectre Autistique Côte d'Or)

**Culture Sport Loisirs**

- Espace Socioculturel
- Acodège Judo Club
- Centres d'Activités

**Remobilisation Formation Insertion Emploi**

- SAIP (Service d'Accompagnement à l'insertion Professionnelle)
- Atelier restaurant pédagogique « 23 Couverts »
- RTO
- Auto-École
- Plan d'Investissement dans les Compétences
- Initiative pour l'Emploi des Jeunes / FSE

**Dispositif Aide par le Travail**

- ESAT Apro+ (Établissement et Service d'Aide par le Travail)

**Dispositif Accueil et Hébergement**

- FAM Vesvrotte (Foyer d'Accueil Médicalisé)
- Résidences Acodège
- Foyer de Vie Chantournelle

**Dispositif Protection de l'Enfance-Jeunesse et Soutien à la Parentalité**

**Missions éducatives en hébergements diversifiés en milieu ouvert:**

- Haute-Marne :
  - Ferme de la Couée
  - Côte d'Or :
  - Appartements Semi Collectifs
  - ENVOL
  - SAEHD (Service d'Accompagnement Éducatif en Hébergements Diversifiés)
  - CAP (Collectif d'Accompagnement Personnalises)
  - SAF (Service d'Accueil Familial)
  - CER (Centre Éducatif Renforcé)
- Missions éducatives et sociales en milieu ouvert:**
  - L'Amarine (Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
  - SIE (Service d'Investigation Éducative)
  - SAEMO (Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert)
  - SAGBF (Service d'Aide à la Gestion du Budget Familial)
  - SPAD (Service de Placement à Domicile) et AEDR (Action Éducative à Domicile Renforcée)

**Dispositif Éducatif Pédagogique et de Soins**

**Missions Médico-Educatives et de Soins à Domicile**

- SESSAD Centre Aurore (Service Éducation Spéciale et Soins à Domicile)
- UEM (Unité d'Enseignement Maxernelle)
- Unité Expérimentale TSA ABA
- Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme

**Missions Médico-Educatives et Pédagogiques diversifiées**

- IME Sainte-Anne
- IME TSA (Trouble Spectre Autistique) (IME Les Colbris + IME La Pyramide)
- IME Charles Poiset

**Services Mutualisés**

- Restauration Collective
- Service Technique Logistique - L'Atelier

**Services Supports**

- Ressources Humaines
- Finance et Patrimoine
- Communication
- Qualité Projets
- Systèmes d'Information
- Collège Médical

**Direction Générale**

**Gouvernance**

- Assemblée Générale
- Conseil d'Administration
- Bureau
- Présidente

**Groupes Étudiés & Projets**

- Soutien Parentalité
- Jeunesse Adolescents
- TSA
- Handicap Psychique
- Handicap & Vieillesse
- Autonomie
- Vie Intime, Affective et Sexuelle

**Commission**

- Ethique et Déontologie



de l'Acodège, c'est avant tout la question de la personne. Des compétences et des expertises ont été développées pour accompagner les besoins de la personne pour assurer son autonomie et son développement.

Le projet associatif précédent s'est développé autour du principe de « Construisons avec nos différences ». Aujourd'hui les 600 contributeurs du nouveau projet associatif ont fixé comme objectif de promouvoir « L'émancipation par les liens ». Ces liens ne sont pas des liens de dépendance et de contrainte mais plutôt des liens d'attachement, primaires et ordinaires qui font grandir et favorisent l'intégration dans la société. Bien au delà de la prestation de service à durée limitée, les personnes qui arrivent dans les dispositifs de l'Acodège les quittent mais avec l'assurance d'y être toujours reçues à nouveau et entendues si besoin.

Les valeurs qui transcendent ce projet sont des principes d'humanité : chacun est différent, a une valeur, est utile et est important. Citons également d'autres valeurs plus classiques mises en avant comme la citoyenneté et la laïcité.

### ► **L'Acodège, c'est 40 établissements et services**

#### ● **Où s'adresser ?**

La quarantaine d'établissements et de services est structurée en pôles et en missions transversales. Donner une image claire de cette organisation complexe n'est pas tâche aisée. C'est pourtant grâce à cette organisation que les personnes acquièrent une autonomie et une bonne réponse à leurs besoins. Obtenir la bonne information au bon moment c'est s'adresser à la bonne porte.

La consultation du site Internet est un bon guide : <https://www.acodege.fr>

#### ● **Quelques chiffres**

- L'Acodège emploie 800 salariés et 215 ouvriers intégrés en ESAT.

- L'association accompagne 7500 personnes par an, de la périnatalité aux personnes âgées retraitées des ESAT.

- Le budget annuel est de 45 M€. Les ressources sont essentiellement d'origine publique : 50% proviennent de l'ARS (Agence Régionale de Santé), des départements de la Côte d'Or et de la Haute Marne. Les autres contributeurs sont la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les communes, Dijon

Métropole, avec quelques contributions de personnes prises en charge.

### ► **Le Pôle social / Secteur adultes de l'Acodège**

#### ● **CHRS Herriot - Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale**

Le CHRS s'adresse à des personnes en situation de grande précarité : rupture familiale et isolement social, perte de logement, difficultés liées à l'insertion professionnelle, la santé, aux addictions, à la justice, financières ou comportementales.

La Résidence Herriot est agréée et conventionnée pour 28 places en CHRS et assure l'accueil, l'hébergement et un accompagnement global personnalisé pour chaque personne. L'accompagnement proposé doit permettre d'aller vers une autonomie personnelle et financière. Il est le seul CHRS de la Région à accueillir spécifiquement un public de jeunes adultes.

#### ● **Service d'Accompagnement Logement**

La « politique du logement d'abord » permet à des personnes au parcours chaotique de bénéficier d'un logement sans être hébergées. L'Acodège a développé une suite de services d'accompagnement au domicile de ces personnes pour leur permettre de s'insérer dans le droit commun.

#### ● **SAVS - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale**

Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

#### ● **AMMI - Accueil Mineurs Majeurs Isolés**

Ce dispositif accompagne 50 personnes. Au départ il répondait à la problématique des mineurs non accompagnés entrant dans le processus obligatoire de la protection de l'enfance. Ce dispositif AMMI a donc été créé à la Montagne Sainte-Anne à la demande du département, puis étendu aux majeurs à la demande de l'état sachant que les mineurs deviennent majeurs... Cette innovation montre une coordination réussie entre ces 2 administrations.

### ► **Le Pôle social / Secteur enfance jeunesse**

## de l'Acodège

### ● Dispositif de Prévention : L'Amarine

L'Amarine est un lieu d'accueil de jour pour de futurs parents et des parents avec leur bébé jusqu'à l'âge d'un an, pour vivre avec d'autres le lien parents-enfants, quelles que soient les circonstances de la naissance. L'Amarine propose une écoute bienveillante comme un support possible au lien que les parents vont pouvoir développer à l'égard de leur enfant.

### ● Dispositif de protection de l'enfance et protection judiciaire de la jeunesse

La politique de protection de l'enfance est placée sous la responsabilité du département. Elle est très structurée avec

- un versant administratif quand il y a risque de danger. Il s'agit d'apporter de l'aide aux familles qui en font la demande. Elles ne se sentent pas capables de faire face à leurs difficultés, mais se montrent coopératives.

- un versant judiciaire quand il y a danger pour l'enfant. Aujourd'hui, l'Acodège intervient à 95% sur ce versant judiciaire. Il s'agit d'assistance éducative opérée en collaboration avec le Parquet et le Juge des Enfants qui prennent des mesures coercitives. Les parents gardent souvent leur autorité parentale de façon à protéger l'enfant. Aujourd'hui la plupart du temps les enfants sont confiés au Département qui délègue sa prise en charge à l'Acodège.

### ● Les Maisons des enfants comme la Ferme de la Couée (Haute-Marne), les Hébergements collectifs et diversifiés, CAP, ENVOL, Les Apparts, SAHED

Les enfants sous protection judiciaire sont accueillis dans des maisons d'enfants à caractère social ou accompagnées par des services, pour certains de façon permanente vu l'incapacité de leurs parents à s'en occuper. Comme ceux-ci ont conservé leur autorité parentale, des visites doivent être aménagées. Ici c'est la vie complète des personnes qui doit être prise en charge : nourriture, logement, soins, éducation, loisirs, sport, etc.

Ces mineurs hébergés souffrent souvent de troubles du comportement et d'addictions. Les problématiques familiales provoquent chez un grand nombre des problèmes de sociabilité et de violence, ce qui entraîne décrochage scolaire, défaut d'attention, jusqu'au refus de toute règle, même en matière d'hygiène. Il faut saluer le travail

du personnel éducatif qui assure un encadrement difficile. En fonction de leurs besoins, ces jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif et social afin de les inscrire dans un processus d'autonomisation.

Les équipes éducatives interviennent prioritairement pour faciliter l'intégration sociale de ces jeunes par la mise en place d'un projet personnel affirmé. Elles dispensent conseils, soutiens éducatifs et thérapeutiques. Elles développent également un réseau de partenaires diversifiés afin de les rendre acteurs de leur projet de vie.

### ● SAF - Service d'Accueil Familial

Une centaine d'enfants sont accueillis selon une autre modalité. Le service d'accueil familial consiste à placer les enfants sur l'ensemble du département chez des assistantes familiales pour une prise en charge continue 24h sur 24.

### ● SPAD - Service de Placement À Domicile

C'est une mesure de protection où le lieu d'hébergement du mineur confié est fixé au domicile familial ou dans l'environnement proche. La mesure vise à construire avec le jeune et sa famille les conditions permettant le maintien d'une vie commune suffisamment sécurisée.

Le SPAD intervient sur Dijon, son agglomération et le Val de Saône, sur un secteur élargi jusqu'à Is-sur-Tille et Sombornon. En lien étroit avec les autres partenaires sociaux et médicaux, le SPAD intervient tant auprès des jeunes confiés qu'auprès de leur famille en difficulté. Dans la grande majorité, l'action du SPAD s'engage autour de situations de crise dans la relation entre le jeune et sa famille, liées à des problèmes de déscolarisation, violences, conflits parentaux, errance...

L'équipe du SPAD intervient dans le cadre du soutien éducatif à domicile, de l'accompagnement du jeune dans son environnement, et du travail de liaison avec les acteurs sociaux et médicaux du territoire.

### ● CER - Centre Éducatif Renforcé

Ce dispositif accueille actuellement 7 mineurs qui ont franchi le pas de la délinquance. Ils ont en moyenne de 15 à 18 ans mais cette moyenne d'âge tend à baisser. Placés sous l'autorité de la justice, ils sont privés de liberté sans toutefois être enfermés. Ils sont contraints de respecter des règles strictes d'emploi du temps et de suivi, dictées par les éducateurs.

Pour ces mineurs pris en charge pendant 4 mois et demi, l'idée du CER est de créer une rupture en les sortant de leur milieu de vie habituel, ce qui va les empêcher de commettre de nouveaux délits. De nouveaux horizons leur sont ouverts loin de la délinquance. Ils rencontrent des adultes cohérents et responsables qui les mettent en activité.

Certains jeunes ont beaucoup de compétences, mais pas au service de la société. Malheureusement ces jeunes ont quasiment tous une problématique d'addiction, trafic et consommation, ce qui n'était pas le cas encore il y a dix ans.

- **SAGBF - Service d'Aide à la Gestion du Budget Familial**

Anciennement appelé la tutelle aux prestations sociales, cette mesure s'adresse aux familles résidant en Côte d'Or. Elle relève de la Protection de l'Enfance. Elle est limitée à 24 mois maximum mais peut être renouvelée sur décision motivée du Juge. C'est un accompagnement éducatif qui a pour objectif final l'autonomie budgétaire et administrative des familles. L'intervention du SAGBF s'effectue essentiellement au domicile familial afin de veiller aux conditions de vie des enfants et d'accompagner les parents vers une remobilisation de leurs compétences éducatives.

Le SAGBF assure en continu l'accompagnement de 180 familles pour 550 enfants. Plutôt que d'appliquer cette décision judiciaire dans une coercition qui se contente de donner ou de rappeler les règles, il est plus intéressant d'en faire un véritable atelier où sera transmise de l'expérience. En effet faire, montrer, prouver s'avère beaucoup plus efficace que de dire. Par exemple, plutôt que d'expliquer longuement à une mère comment préparer un biberon, il vaut mieux que le travailleur social qui l'accompagne prenne le temps de lui montrer les bons gestes et de s'assurer qu'ils sont acquis. Mais ces actions nécessitent plus de temps.

- **SIE - Service d'Investigation Éducative et SAEMO - Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert**

Ici, un magistrat se donne les moyens d'étudier la réalité d'une situation familiale à partir d'un signalement inquiétant. Il décide donc d'envoyer pendant 2 à 6 mois des travailleurs sociaux, des psychologues, des médecins, qui vont travailler avec la famille pour comprendre ce qui se passe et devenir une force de propositions. La MJIE,

Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative peut se terminer aussi bien par un non-lieu, une mesure d'hébergement, de placement ou encore d'assistance éducative.

L'AEMO, mesure d'Action Éducative en Milieu Ouvert, est une mesure de protection du mineur ordonnée par le Juge des Enfants. Il s'agit, dans le respect des prérogatives des parents détenteurs de l'autorité parentale, de veiller à l'évolution de l'enfant pour lequel des éléments de danger concernant « la santé, la sécurité, la moralité, les conditions d'éducation, de son développement physique, affectif, intellectuel ou social sont gravement compromis » ont été signalés et d'en rendre compte au Magistrat.

L'AEMO s'exerce dans le milieu de vie naturel de l'enfant et vise la disparition de ce danger. Le SAEMO, Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert, accompagne 800 mineurs de 0 à 18 ans, sur l'ensemble du département de la Côte d'Or.

Il est constaté que l'Acodège doit faire face à des troubles croissants de socialisation, de comportement, voire de personnalité. Ces troubles imposent une prise en charge dans un partenariat de plus en plus fort avec des services spécialisés comme la pédopsychiatrie, le CHU, le CHS, les hôpitaux de jour, les CMP, les CMPP, c'est-à-dire tous les dispositifs d'accompagnement autour de la problématique du trouble psychique.

Dans l'idéal, la socialisation et la scolarisation seraient mieux prises en charge s'il existait une meilleure prévention des addictions.

## ► **Le Pôle handicap / Secteur enfance jeunesse de l'Acodège**

- **IME - Institut Médico-Éducatif**

Les IME de l'Acodège accueillent 3 types de public selon les autorisations et nomenclatures officielles.

1 - L'IME Sainte-Anne accueille des personnes porteuses d'un handicap d'origine intellectuelle plutôt sévère et profond.

2 - Les IME TSA (IME Trouble Spectre Autistique), comme l'IME Les Colibris ou l'IME La Pyramide accueillent des personnes concernées par le très large spectre de l'autisme. Les personnes présentent ce type de handicap cumulé avec une déficience intellectuelle.

De nombreuses méthodes doivent être appliquées pour que ces personnes retrouvent de l'autonomie.

Pour les accueillir, il faut disposer de moyens adaptés à ces prises en charge complexes. En plus de l'expertise importante et indispensable, les familles ont besoin d'être soutenues. Il faut donc pouvoir leur proposer des hébergements pour quelques nuits selon leurs besoins.

3 - L'IME Charles Poisot accueille 35 jeunes de 14 à 24 ans sur le versant troubles psychiques. Leur déficience intellectuelle est légère ou moyenne mais elle se conjugue souvent avec des troubles associés qui les mènent dans des états limites peu propices à l'apprentissage et à la socialisation, débouchant même sur des comportements violents.

Cependant un environnement bien adapté calme les symptômes, permet de belles réussites avec l'émergence de vrais projets de vie. Un service d'accompagnement dédié donne de bons résultats.

#### ● **SESSAD Centre Aurore - Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile**

La différence de ce dispositif avec les IME est que le travail de soutien se fait là où est l'enfant, donc sans la nécessité d'un hébergement. Les accompagnants, les éducateurs, les techniciens, le paramédical se rendent à l'école pour soutenir l'enfant sur sa scolarisation ou ses interactions parentales.

- L'UEM, Unité d'Enseignement Maternelle a été créée, complétée depuis septembre par une UEMA, Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme. Ainsi, ce qui n'était pas le cas auparavant, ces classes peuvent accueillir à temps plein des enfants souffrant d'autisme.

- L'Unité expérimentale TSA ABA a été créée à la demande de parents pour évaluer des approches pédagogiques spécifiques pour l'autisme mais peu courantes en France.

### ► **Le Pôle handicap /Secteur adultes de l'Acodège**

#### ● **ESAT - Établissement et Service d'Aide par le Travail**

L'ESAT Apro+ accompagne les personnes en situation de handicap ne pouvant ni travailler en milieu ordinaire, ni en entreprise adaptée. Elles y exercent une activité professionnelle et développent des compétences métiers. L'ESAT Apro+ est à la croisée des chemins entre le productif et l'éducatif puisqu'il doit à la fois fournir un travail adapté aux publics accueillis et répondre aux besoins de ses

clients. Il a également pour mission de favoriser l'autonomie et l'intégration sociale de ces mêmes personnes.

Encadrés et animés par des professionnels issus des filières métiers concernées, les ateliers sont un terrain d'apprentissage et de développement des compétences pour tous les ouvriers, celles-ci étant mises à profit pour la réalisation des prestations confiées par les différents donneurs d'ordre. Autre pierre angulaire de la mission de l'ESAT Apro+, c'est l'accompagnement médico-social qui propose des activités favorisant l'autonomie et l'accès à la citoyenneté.

Plus d'informations : <https://www.acodege.fr/esat-apro-etablissement-service-daide-travail/>

#### ● **Résidences Acodège**

Le projet d'établissement consiste à proposer des hébergements diversifiés et des accompagnements personnalisés à des personnes en situation de handicap, titulaires d'une notification émise par la MDPH, Maison Départementale des Personnes Handicapées. en ESAT et Foyer d'hébergement, dans le respect du cadre législatif de référence du secteur.

Une diversification des hébergements est ainsi en place avec une recherche permanente d'adéquation entre type de service et projet personnel du résident. L'équipe pluri-professionnelle des Résidences Acodège propose à chaque résident un lieu de vie adapté à ses besoins, à ses problèmes, à ses capacités et à son évolution, mais aussi un accompagnement sur mesure, en fonction de ses besoins.

#### ● **Le FAM de Vesvrotte - Foyer d'Accueil Médicalisé**

Le FAM offre aux résidents un milieu de vie sécurisant en apportant tout soutien matériel, affectif, cognitif, psychologique nécessaire ainsi que les soins requis. Il propose des activités socialisantes pour favoriser l'épanouissement et veille à la continuité des soins éducatifs, relationnels ou de réadaptation. Il aide le résident dans la prise de conscience de la réalité sociale de l'environnement.

Une ferme pédagogique, éducative et thérapeutique créée au sein de l'Établissement offre de nombreuses possibilités tout au long de la journée. Elle permet des activités créatrices de sens et valorisantes comme des activités maraîchères ou florales, ou encore des soins aux animaux...

### ● **Le Foyer de vie de Chantournelle**

L'établissement a pour mission l'accompagnement dans la vie quotidienne d'adultes présentant un handicap mental, dont la pathologie ne permet pas une insertion dans la vie active. Ces personnes bénéficient d'une orientation foyer de vie de la CDAPH, Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.

### ► **L'Acodège et la politique d'inclusion**

#### ● **L'Acodège mène déjà des expériences d'inclusion**

L'inclusion est une grande politique publique qui se développe aujourd'hui. C'est une belle idée que de vouloir généraliser l'accueil du handicap. L'Acodège participe activement à cette politique. Par exemple, depuis janvier, 5 enfants qui étaient accueillis à l'IME Sainte-Anne sont scolarisés à présent à l'École du Drapeau. Il s'agit bien là d'une nouvelle forme d'accompagnement dans l'école publique, tout en assurant le suivi de ces enfants.

Par contre, n'allons pas trop vite, n'en faisons pas une doctrine ou un dogme. Aller trop vite dans la mise en œuvre de ce principe d'inclusion pour tous les types de public, peut prendre le risque d'une maltraitance. En effet, certaines personnes nécessitent un encadrement très adapté. La mise en œuvre de cette inclusion impose une implication de toutes les personnes concernées, ce qui nécessite un long travail de préparation.

L'autre enjeu est la préparation du grand public à accepter la Différence. Il faut retisser les liens avec le milieu ordinaire sinon le risque est grand de voir se développer des phénomènes d'exclusion. Par exemple l'expérience de l'unité externalisée à l'École du Drapeau a nécessité un travail de préparation de 6 mois avec les parents d'élèves. Depuis quatre ans l'Acodège mène une expérience d'inclusion dans l'École maternelle de la Fontaine aux jardins à Quetigny pour 7 enfants atteints du trouble de l'autisme. Ces enfants se sont bien intégrés et ils ont été bien accueillis par les autres élèves.

Cependant si pour une raison quelconque l'expérience d'inclusion vient à se heurter à des difficultés, le retour en arrière doit rester possible. Par exemple si un enseignant est absent, il faut être en mesure de conserver la possibilité d'accueil dans les dispositifs existants, au moins le temps que

les expérimentations fonctionnent complètement et durablement. Ceci montre combien il est important de prendre son temps et de préparer une telle transition avec soin.

#### ● **Une ouverture vers le monde extérieur**

Pour vaincre les préjugés, il serait bon par exemple de changer la représentation parfois négative des institutions médico-sociales. Ces institutions pourraient être vues comme des espaces de vie, par exemple en accueillant d'autres types de public ou d'autres types d'activités. L'inclusion ce n'est pas uniquement faire sortir, mais c'est aussi faire entrer. Ainsi l'idée est venue de créer le Restaurant les 23 couverts, un lieu de formation destiné à un public venant aussi bien du pôle handicap que du pôle social.

Plus d'informations : <https://www.acodege.fr/rfie-23-couverts/>

Il faut faire en sorte que des lieux de vie naturels remarquables de l'Acodège puissent recevoir toutes sortes d'activités. Actuellement la salle polyvalente de Sainte Anne sert aux répétitions des Chœurs de France. Mais il faut aller encore plus loin. Même si elle est experte dans l'accompagnement personnalisé, l'Acodège, par ses espaces d'accueil, se veut ouverte non seulement aux familles mais aussi au grand public.

Le dispositif espace socio-culturel était à l'origine destiné à fournir des activités aux occupants des foyers résidences. Aujourd'hui il est devenu un espace d'activités culturelles et sociales presque classique où l'adhésion est volontaire dans une démarche libre. La plupart des activités se font dans des centres sociaux traditionnels. Des activités sont accompagnées dans des espaces sociaux culturels ordinaires. Ainsi se crée la rencontre et s'établissent des relations ressources avec l'établissement accueillant : comment s'y prendre pour telle activité, etc. Ce qui montre que cela marche, c'est que sur 200 personnes adhérentes, 70% d'entre elles ont un handicap psychique.

#### ● **Des investissements nécessaires pour l'avenir et au bénéfice des personnes**

Un parcours réussi par ces personnes commence au centre socio-culturel par quelques activités intellectuelles et sportives qui les aident à stabiliser leur humeur et leur angoisse. Dans un 2ème temps elles sont en mesure de s'inscrire par elles-mêmes comme tout le monde à des activités. La personne

devient autonome, elle peut agir par elle-même. Ce dispositif fonctionne, il évite aux personnes d'être dans la rupture, dans la crise. L'arrêter serait préjudiciable à leur santé.

Les politiques d'inclusion qui en soi sont une bonne chose et qui donnent de bons résultats peuvent être menacées si les investissements ne sont pas à la hauteur des enjeux.

En 2018, 7500 personnes ont été accompagnées mais l'Acodège n'a pas été en mesure de répondre à 912 demandes de prise en charge. L'état de ces enfants en situation de handicap risque de se détériorer et provoquer une souffrance pour eux-mêmes et leurs familles. Différer d'un an de telles demandes est insupportable pour ces familles dans l'attente.

En 2019 la capacité du foyer d'accueil est passée de 36 à 48 places. Pour ces 12 places nouvelles, il y a eu 50 demandes ! Que dire des 38 familles déçues ? Il faut prioritairement s'attaquer à ce problème.

## ► Quelques interrogations du public présent à la conférence

### ● Financement et organisation

Le budget consacré au service direct aux personnes accompagnées représente 80% du budget total. Les 20% restants sont consacrés aux fonctions de support et aux frais de structure constitués par les 150 lieux d'habitation, en propriétés et locations.

L'engagement vis à vis du public est assuré par le cœur de métier du travail médico-social éducatif : les paramédicaux, les 19 médecins qui représentent 12 équivalents temps plein de spécialités, pédopsychiatrie, somatique et génétique. Outre les médecins, le recrutement de paramédicaux est difficile dans des spécialités comme l'orthophonie ou l'ergothérapie .

L'Acodège est financée en quasi totalité par des fonds publics de solidarité, complétés par des fonds de mécénat, par la participation de personnes, et quelques adhésions à 10 €...

### ● Problématique temporelle du malade psychique

Un diagnostic mené au sein de l'Acodège a montré que 30% des personnes qui intègrent l'association ont une problématique psychique. Le temps alloué pour les publics jeunes est trop court. L'Acodège compense ce temps court en jouant sur l'efficacité

de ses accompagnements grâce à une organisation optimisée : communication facilitée entre pôles et dispositifs, mise en commun de ressources, informatique moderne basée sur un système d'information repensé.

### ● Entrer dans le travail à un âge adulte?

L'expérience du SAIP, Service d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle, répond aux besoins pour des jeunes jusqu'à l'âge de 24 ans. Pour entrer dans un ESAT, une personne doit passer nécessairement par une évaluation normalement assurée par la MDPH : nature de son projet, ses capacités, ses freins à l'insertion, son mode de vie, de quels moyens elle dispose, etc.

Peut-être faudrait-il étendre cet âge limite dans les SAIP pour qu'une personne âgée de plus de 25 ans puisse être formée et travailler si cela correspond à son projet et à ses capacités.

Encore aujourd'hui le travail a été érigé en norme dans notre société : il faut travailler et gagner de l'argent pour vraiment s'assumer et subvenir à ses besoins. On peut toujours garder cet axe mais aussi se dire que la valeur d'une personne est représentée par ce qu'elle fait quelle que soit l'activité. La notion d'utilité sociale est très importante.

Cela peut être une première façon de reconnaître que les personnes porteuses d'un handicap sont nos égales. Sinon, on prend parfois, avec toutes les bonnes intentions, le risque de fixer systématiquement un objectif gigantesque et parfois trop difficile à atteindre, voire impossible. Et nous les confrontons à l'échec, à une forme d'exclusion et de risque de relégation.

Il existe une problématique analogue concernant l'autonomie et le logement.

Comme parents nous souhaitons à tout prix préparer nos enfants à l'autonomie. Or on peut constater que, pour les personnes confrontées au handicap, cette orientation devient presque une injonction dès l'aube des 18 ans. Pourtant la plupart des parents comme tout un chacun, sont capables, et parfois en demande, de garder leurs proches chez eux au-delà de 18-20 ans, comme dans n'importe quelle famille non confrontée au handicap. Cette précipitation est peut-être due à la crainte de ne plus disposer de place plus tard si on ne prend pas au plus tôt la première place proposée.

Or ce qu'il faudrait, c'est toujours pouvoir ajuster une réponse au plus près d'un besoin.

Par exemple, pourquoi ne pas envisager des solutions d'hébergement transitoire permettant à une famille de souffler un peu en installant temporairement leur enfant dans un lieu de vie ? Ainsi ce serait plusieurs familles au lieu d'une seule qui pourraient bénéficier du lieu.

Certes une telle solution serait compliquée à mettre en œuvre, même sur le plan administratif, mais cette solution pourrait être envisagée tant qu'elle reste en accord avec certains projets de vie.

Ces idées ne veulent en rien être une critique sur ce qui se fait mais visent davantage à ouvrir des débats nous permettant collectivement de répondre aux projets des personnes accompagnées et de leurs familles qu'elles auront définis.

#### ● **Renforçons le dialogue entre l'Unafam et l'Acodège**

L'Acodège a besoin d'échanges avec ses partenaires pour innover, pour imaginer de nouvelles formules d'accueil, et aussi pour ne pas se tromper... Par sa vocation, l'Unafam est le bon partenaire pour exprimer les besoins des familles tandis que par sa capacité d'expertise et avec les moyens dont elle dispose, l'Acodège est en mesure d'analyser de nouvelles demandes et de proposer des solutions.

Ainsi de nouvelles formes d'accompagnement pourront voir le jour pour un meilleur accueil de nos malades.

*Rendez-vous sur notre site :*

<https://www.acodege.fr>

*Et n'oubliez pas que...*

<https://www.acodege.fr/on-vous-attend-au-23-couverts>

(transcription de la conférence : Gérard DELMAS)



ACODEGE CHRS Herriot

## **LA MAISON D'ACCUEIL HOSPITALIERE**

**12 rue de Cromois - DIJON**

La Maison d'Accueil Hospitalière de Dijon vous propose **un hébergement à 5 mn à pied du CHU Dijon-Bourgogne et du Centre Georges François Leclerc.**

Maintenir les liens intrafamiliaux, offrir un espace de vie personnel et collectif, faciliter l'accès au parcours de soins grâce à un hébergement de proximité avec les établissements de santé, offrir une écoute et un soutien face aux difficultés morales et matérielles, sont les principales missions de la Maison d'Accueil Hospitalière de Dijon.

L'un des vôtres, enfant ou adulte, est hospitalisé en un lieu éloigné de votre domicile et vous souhaitez vous rendre auprès de lui ?

Vous êtes malade, suivi en hôpital de jour, en situation pré- ou post-opératoire ou en traitement ambulatoire ?

Vous souhaitez rendre visite à l'un des vôtres, par exemple en EPHAD ou en établissement spécialisé pour personnes en situation de handicap ?

Notre association vous propose :

- Un hébergement à proximité du lieu d'hospitalisation ou de soins à condition que vous n'ayez pas besoin d'assistance ou surveillance médicale
- Une modulation de vos frais d'hébergement selon vos revenus
- Une attention personnalisée et bienveillante
- Un accompagnement humain et chaleureux, assuré par des équipes de professionnels et de bénévoles

Nous agissons dans le cadre **d'une convention avec le Régime Général de la Sécurité Sociale ou d'autres régimes** d'assurance maladie.

**La Maison d'Accueil Hospitalière est absolument ouverte à tous**, quel que soient vos revenus du foyer fiscal ou votre lieu de résidence. Elle n'est pas réservée qu'aux Bourguignons.

**Nous sommes ouverts 7j/7, 24h/24, 365 jours sur 365.** Nous proposons 58 chambres équipées

comme à l'hôtel, dont 3 pour personnes à mobilité réduite, 4 pour familles (2 adultes, 2 bébés), 3 chambres familles de 3 lits. Salons de télévision, espaces de lecture, bibliothèque vous invitent à la détente ; la salle de jeux accueille les enfants. Vous pouvez profiter des commodités comme une cuisine, une salle de restauration ainsi que 2 buanderies. Le petit déjeuner est inclus dans le tarif de la chambre.

Enfin, vous pouvez prendre vos repas sur place, profiter de plateaux-repas le soir sur commande ou bénéficier de l'accès aux selfs du CHU pour le déjeuner, dont un à côté de notre structure. 3 crèches proches de la Maison d'Accueil Hospitalière peuvent recevoir, sous conditions, votre enfant en bas âge.

Vous souhaitez plus de renseignements, connaître les modalités de réservation ?

Appelez-nous au **03 80 65 70 40** ou venez visiter notre site internet [www.mahdijon.fr](http://www.mahdijon.fr).

**Maison d'Accueil Hospitalière 12 rue de Cromois - 21000 Dijon**



MAISON D'ACCUEIL HOSPITALIÈRE

## L'UNAFAM CÔTE-D'OR ET SA REORGANISATION

Certaines contraintes (fin de la mise à disposition de notre Chargée de Mission Régionale, retrait de quelques bénévoles quant aux actions qu'ils accomplissaient...) nous ont obligés à réfléchir à l'avenir de notre Délégation Départementale en fonction de la mission qu'elle doit assumer pour rester présente et efficace auprès des familles concernées par la maladie psychique d'un de leur proche.

Jean-Louis Laville, notre nouveau Président-Délégué départemental, depuis le 19 décembre 2019, porte avec l'ensemble des bénévoles très motivés, une réflexion sur la réorganisation de notre structure afin que les actions qu'elle engagera ou poursuivra soient en adéquation avec ses moyens humains et financiers.

Au préalable, il a fallu poser un diagnostic pour analyser les différentes actions menées par les bénévoles avec leurs objectifs, les moyens dont elles disposent aussi bien en personnel que financiers, leurs forces et leurs faiblesses. Ainsi, 52 actions ont été examinées et synthétisées afin de déterminer celles qui devaient être maintenues prioritairement, celles qui devaient être réorganisées et celles qui pouvaient être provisoirement laissées de côté. Bien évidemment, toutes les actions sont utiles aux adhérents et aux familles mais le diagnostic a établi que nous n'avons pas toujours les moyens humains pour toutes les mener à bien.

Sur les 52 actions, l'accueil et l'écoute représentent celles qui sont le cœur même de notre mission et qu'il faut fortifier. S'y ajoutent la formation des aidants, l'information et la communication qui sont à développer, et la représentation de notre association dans les nombreuses instances socio-médicales, institutionnelles ou associatives qui est à maintenir.

La plupart des actions sont menées par un ou plusieurs bénévoles permanents auxquels s'ajoutent, pour certaines d'entre elles, des bénévoles occasionnels. Mais quelques actions ne peuvent être mise en oeuvre faute de moyens humains.

La question du bénévolat est donc clairement une priorité si nous voulons poursuivre efficacement notre mission, sachant qu'il est indispensable de faire coïncider les besoins de notre structure au savoir-faire des volontaires dans un domaine de compétence utile à l'Unafam.

La communication interne est à renforcer afin de favoriser les échanges avec et entre les bénévoles et d'encourager leur mobilisation. La mise en place d'un « Conseil de la Délégation » permettra de les rencontrer au moins 2 fois par an.

L'ensemble de nos adhérents doit aussi être mieux informé sur nos actions et nos démarches afin qu'ils les connaissent, les approuvent et les soutiennent. Ils seront tous réunis, une fois par an, lors d'une réunion plénière.

La communication externe doit plus s'attacher à destigmatiser la maladie psychique auprès du public et à sensibiliser les professionnels qui peuvent être en contact avec une personne souffrant de troubles psychiques (forces de l'ordre, Pôle Emploi, personnel municipal ...). L'Unafam 21 doit aussi faire connaître plus largement ses actions auprès des professionnels médicaux, sociaux, associatifs et institutionnels.

Dans ce sens, l'Unafam vient de terminer la mise en place d'un nouveau site internet national riche en informations diverses et facile à consulter (\*). Il est parfaitement complété par des pages départementales (\*\*) très documentées et mises à jour régulièrement.

Toujours, dans la communication interne et externe, l'Unafam Côte-d'Or édite un bulletin d'informations, LE LIEN, qui paraît environ 4 fois par an, téléchargeable sur le site et qui complète le magazine national. Et, n'oublions pas une émission de radio mensuelle que l'Unafam Côte-d'Or produit sur RCF. Elle peut être écoutée sur les ondes de cette radio tous les 1ers lundis de chaque mois à 11h15 ou en podcast sur notre site internet départemental (\*\*).

L'Unafam Côte-d'Or s'est également engagée dans le Projet Territorial de Santé Mentale. Sous l'impulsion de l'Agence Régionale de Santé et du Centre Hospitalier La Chartreuse, ce projet qui a donné

l'opportunité de réunir l'ensemble des acteurs du département concernés par la santé mentale, a permis d'identifier les problématiques dans les démarches de prévention, de diagnostic, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale. Il a défini dix priorités que nous vous présenterons dans un prochain numéro du Lien, afin d'offrir aux malades psychiques, dans les années à venir, le meilleur parcours possible dans leur prise en charge sanitaire et leur accompagnement social ou médico-social.

La réorganisation de l'Unafam Côte-d'Or n'a ainsi qu'une seule ambition : rendre le meilleur service aux familles concernées par la maladie psychique, avec des bénévoles de mieux en mieux formés et en nombre suffisant, des adhérents qui nous soutiennent et des partenaires convaincus de notre valeur ajoutée et de notre légitimité.

(\*) [www.unafam.org](http://www.unafam.org)

(\*\*) [www.unafam.org/cote-dor](http://www.unafam.org/cote-dor)

***Compte tenu du confinement toutes les réunions qui étaient programmées sont annulées jusqu'à nouvel ordre, y compris les groupes de parole.***

***Prenez soin de vous et de vos proches.***

## UN NUMÉRO À RETENIR

Lorsque les familles sont confrontées à des problèmes aigus avec leur proche (situation tendue, approche de crise par exemple), il est nécessaire de trouver une écoute, une esquisse de solution.

Alors n'hésitez pas à contacter l'UNAFAM 21, ou, si le problème se pose pendant la nuit, si la situation vous paraît grave, si elle semble présenter un caractère d'urgence, vous pouvez vous adresser 24h/24h au service d'Accueil du CH La Chartreuse

**03 80 42 48 23**

## LE GROUPE DE PAROLE DU DOCTEUR WALLENHORST À SEMUR-EN-AUXOIS

Nous invitons une nouvelle fois les membres et sympathisants de notre association dans le nord de la Côte-d'Or à participer au Groupe de Parole du Docteur Wallenhorst au Centre Hospitalier de Semur-en-Auxois.

(voir plus d'informations sur le site [www.unafam.org/cote-dor](http://www.unafam.org/cote-dor))

Prochaines réunions( de 14h à 16h) :

- lundi 4 mai
- lundi 8 juin

<b>GROUPE 1</b> <b>LUNDI 14H 30- 16H 30</b> <b>Mme ELBACHIR</b> <b>MAISON DES</b> <b>ASSOCIATIONS</b>	<b>GROUPE 2</b> <b>LUNDI 18H- 20H</b> <b>Mme BERT</b> <b>CHARTREUSE</b> <b>Salle Activités 1</b>	<b>GROUPE 3</b> <b>MARDI 15H – 17 H</b> <b>Mme JOLY</b> <b>MAISON DES</b> <b>ASSOCIATIONS</b>	<b>GROUPE 4</b> <b>LUNDI 18H – 20H</b> <b>Mme JOLY</b> <b>UDAF</b> <b>14 rue Nodot</b>	<b>GROUPE 5</b> <b>MARDI 18H 30 – 20H</b> <b>30</b> <b>Mme VIVIN</b> <b>CHARTREUSE</b> <b>Salle Frêne</b>
Lund 9 mars	Lundi 9 mars	Mardi 31 mars	Lundi 30 mars	Mardi 10 mars
Lundi 6 avril	Lundi 6 avril	Mardi 14 avril		Mardi 21 avril
Lundi 11 mai	Lundi 18 mai	Mardi 12 mai	Lundi 11 mai	Mardi 5 mai
Lundi 8 juin	Lundi 15 juin	Mardi 2 juin		Mardi 9 juin

<b>Coordonnateur :</b>	<b>Coordonnateur :</b>	<b>Coordonnateur :</b>	<b>Coordonnateur :</b>	<b>Coordonnateur :</b>
<b>M. Gremaux 06 76 87 37 06</b> <b>C. Anglade 03 80 67 10 46</b>	<b>M. Lioret</b> <b>07 89 67 43 12</b>	<b>G.Delpech</b> <b>06 60 15 39 56</b>	<b>G. Vidiani</b> <b>03 80 56 65 53</b>	<b>A.Tribout</b> <b>06 81 31 61 29</b>

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2019

### Réunions des familles - Conférences :

- après-midi champêtre : samedi 20 juin au château de Talmay

### Réunions PACO :

- jeudi 14 mai de 18h à 20h
- jeudi 17 septembre de 18h à 20h
- jeudi 19 novembre de 18h à 20h

### Calendrier des réunions de bureau à la Chartreuse 14h30 à 16h30

- Mercredi 6 mai salle Frêne
- Mercredi 2 septembre salle Frêne
- Mercredi 4 novembre salle Frêne

### Calendrier des réunions du conseil

- Jeudi 25 juin de 14h30 à 17h30 la MDA
- Jeudi 24 septembre de 14h30 à 17h30
- Conseil et repas avec l'ensemble des
- adhérents/sympathisants : décembre

## La délégation Côte-d'Or de l'UNAFAM, avec ses bénévoles formés, a mis en place pour vous :

### UNE ÉCOUTE, UN SOUTIEN ...

- un accueil téléphonique de 8h à 20h toute l'année (information, conseils, rendez-vous...) au 03 80 49 78 45
- un accueil sur rendez-vous (03 80 49 78 45) soit dans nos locaux du CH La Chartreuse, soit au pavillon Marion du CHU
- quatre groupes de parole mensuels, un groupe de parole bimestriel
- deux rencontres conviviales par an : un repas avant Noël et un pique-nique en juin

### DES INFORMATIONS, DE LA FORMATION ...

- un site Internet national très documenté, complété par de nombreuses informations départementales [www.unafam.org/cote-dor](http://www.unafam.org/cote-dor)
- une bibliothèque : possibilité d'emprunter des livres sur la maladie psychique au Centre de Documentation de la Chartreuse sur présentation de la carte d'adhérent Unafam
- « Le Lien » des familles de l'Unafam, bulletin paraissant 4 fois par an
- des ateliers d'entraide « Prospect » (méthode élaborée au niveau européen pour aider les familles à faire face à la maladie psychique d'un proche) - organisés en fonction des besoins
- une session «PROFAMILLE» (programme psycho-éducatif pour les proches de personne atteinte de schizophrénie)
- une formation : mieux communiquer avec un proche bipolaire
- une formation d'une journée sur la maladie psychique
- une émission sur RCF les premiers lundi de chaque mois à 11h15. A écouter également sur le site internet départemental

### DES RÉALISATIONS DESTINÉES À NOS PROCHES MALADES ...

- trois Groupes d'Entraide Mutuelle (G.E.M.) à Chenôve, Beaune, Montbard, gérés par la Mutualité Française Bourguignonne.
- une résidence accueil à Saint Apollinaire (agglomération dijonnaise).

### POUR EN SAVOIR PLUS :

site national : [www.unafam.org](http://www.unafam.org)  
site départemental : [www.unafam.org/cote-dor](http://www.unafam.org/cote-dor)

### *Version informatique du lien*

*Pour ceux d'entre vous qui ont une adresse internet, nous vous proposons l'envoi du lien par courriel à la place de l'envoi par courrier postal.*

*Si vous préférez la version internet, merci de nous le signaler à : [21@unafam.org](mailto:21@unafam.org)*